

**EPAJG**

**33170 GRADIGNAN**

Mise en ligne le 19/12/2024

7. Finances

7.1. Décisions budgétaires

7.1.2. Délibérations afférentes aux documents budgétaires

**DÉCISION**

**ETABLISSEMENT PUBLIC POUR L'ANIMATION DES JEUNES A GRADIGNAN  
– VIREMENT DE CRÉDIT ENTRE CHAPITRES**

**EXERCICE 2024**

Le Président de l'EPAJG GRADIGNAN,

Vu l'article L 5217-10-6 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel),

Vu la délibération n°2022/10/20-02 du 20 octobre 2022 relative à l'adoption de la nomenclature comptable et budgétaire M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2023,

Vu la délibération n°2024/04/10-02 du 10 avril 2024 relative à l'adoption du principe de fongibilité des crédits,

**DÉCIDE**

**Article 1** : Les virements de crédits entre chapitres selon les éléments définis dans l'annexe ci-jointe.

**Article 2** : La présente décision sera publiée sur le site internet de la Ville.  
Expédition en sera adressée à Monsieur le Préfet de la Gironde.

Fait à Gradignan le 10 décembre 2024

Le Président,



A handwritten signature in black ink, appearing to be "M. Labardin".

Michel LABARDIN

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette décision et,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'une recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication.

Mise en ligne le 18/12/2024

**ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF POUR L'ANIMATION DES JEUNES A GRADIGNAN  
 VIREMENTS DE CREDITS N°1 - EXERCICE 2024  
 FONCTIONNEMENT**

CREDITS ANNULES				CREDITS COMPLETES			
IMPUTATION	CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT	IMPUTATION	CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
		<u>DEPENSES</u>					
338 61351 1000	011	Location de matériel roulant	2 500,00 €	338 65883 1000	65	Déficits sur opération de gestion	1 000,00 €
				338 65888 1000	65	Autres charges diverses de gestion courante	1 500,00 €
		TOTAL	<u>2 500,00 €</u>			TOTAL	<u>2 500,00 €</u>